

Programme Formation « Nouvelles approches d'accompagnement des pathologies neurodégénératives en NTH »

Objectifs et compétences visées

- Connaître les pathologies neurodégénératives les plus courante et les facteurs de risques
- Comprendre l'impact de l'hygiène de vie et des facteurs environnementaux sur la survenue des pathologies dégénératives.
- Savoir accompagner les clients en prévention de ces pathologies, en fonction de leurs prédispositions et grâce aux techniques naturopathiques.
- Faire le point sur les dernières approches nutritionnelles et micro-nutritionnelles et leurs applications pratiques

Pré-requis pour suivre la formation

- Naturopathe en dernier niveau d'écoles reconnues par l'OMNES (minimum 1200h de formation)
- Naturopathe diplômé.e. d'écoles reconnues par l'OMNES (minimum 1200h de formation)

Méthode et lieu de la formation

Méthode : 100% en visioconférence

• Lieu : via une session ZOOM qui sera communiquée

Durée de l'action de formation

• La formation se déroulera sur : 1 jour (8h)

Les intervenants

Claudine Richard, naturopathe-formatrice au CENATHO et diplômée des instituts Hippocrate et Ann Wigmore

Nature de l'action au sens de l'article L.6313-1 du code du travail

Les actions de formation.

Moyens / méthodes pédagogiques

- Cours théoriques,
- Exercices, cas pratiques

Programme

- Rappels sur les différentes pathologies neuro-dégénératives, les facteurs de risques et les traitements médicaux actuels
- Les nouvelles approches nutritionnelles
- L'intérêt des différents types d'activité physique
- Les techniques psycho-relax adaptées
- Les nouvelles approches micro-nutritionnelles et les complémentations spécifiques
- Les autres techniques naturopathiques et leurs apports dans la prévention des pathologies neuro-dégénératives
- Temps de questions-réponses et de partages d'expériences
- Exemples de cas pratiques

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action

QCM en fin de formation

Nature de la sanction de l'action de formation

Attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Accessibilité et handicap

Pour tout personne en situation de handicap souhaitant suivre la formation et dont le dossier aura été accepté, le référent handicap a en charge l'adaptation des modalités de formation et d'évaluation adaptées.